

La feuille de Bernin

N° 59 SEPTEMBRE 2026



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



GRANDS PROJETS 2026
LA COMMUNE INVESTIT POUR L'AVENIR

> PAGE

9

MARIAGES

Juin

Marie-Céline DA COSTA et Frédéric FALZONE

Juillet

Sylvie JOURDAN et Laurent TIRÉ

Carole JAGGIE et Sam AREFINIA

Mélissa BILLAT et Cédric AUBRAY

Août

Solène BERTHIER et Antoine ROBERT

Camille SABOUREAULT et Giovanni CHIOVARO

DÉCÈS

Juin

André GIOVANSILI

Giovana SAULI ép SILVESTRI

Juillet

Sylvanie STEVENARD ép MENES

Monique SORDET ép PIERRE

Août

Roger DELHOMME

Antonio PELLEGRINO

Lucette CHARLIER ép. GAUDE

Cécile ZAPARUCHA

Gilberte THEBAULT ép BRANCHU

DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 1^{er} juillet 2026

Délibération n°2026-059 - Approbation du règlement des accueils périscolaires et extrascolaires applicable à compter de la rentrée scolaire 2026-2027

Le Conseil municipal a approuvé le nouveau règlement des accueils périscolaires et extrascolaires, qui entrera en vigueur à la rentrée de septembre 2026. Élaborées notamment à la suite d'échanges avec les représentants des parents d'élèves, les évolutions apportées visent à clarifier et adapter le fonctionnement des services : modalités de paiement, règles relatives à l'indiscipline, prise en charge des enfants malades, organisation des activités en garderie ou encore conditions d'annulation des inscriptions au centre de loisirs.

Délibération n°2026-060 - Attribution de l'accord-cadre relatif à la fourniture et la livraison de repas en liaison froide destinés aux restaurants scolaires et accueils de loisirs

Dans le cadre d'un groupement de commandes réunissant les communes de Bernin, Biviers, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Ismier et Saint-Nazaire-les-Eymes, une consultation commune a été menée pour la fourniture des repas des restaurants scolaires et accueils de loisirs. Trois offres ont été examinées et ont notamment fait l'objet de repas tests dégustés à l'aveugle. À l'issue de la procédure, l'offre de Guillaud Traiteur a été retenue comme économiquement la plus avantageuse. Le nouveau marché débutera le 1^{er} septembre 2026 pour une durée initiale d'un an, renouvelable dans la limite de quatre ans.

Délibération n°2026-062 - Acquisition de parcelles boisées cadastrées section C n° 2030 et n° 2032 au lieu-dit Bois Claret

La commune poursuit sa politique de préservation de son patrimoine naturel avec l'acquisition de deux parcelles boisées situées au lieu-dit Bois Claret, en amont de l'étang de Bois Gramont et à proximité immédiate d'un Espace Naturel Sensible (ENS) du Département de l'Isère. D'une superficie totale de 4 590 m², ces terrains rejoindront le patrimoine communal afin de contribuer à la préservation des bois, de la biodiversité, des paysages et des habitats naturels. Leur acquisition représente un montant de 9 180 €, soit 2 € par m².

Délibération n°2026 -064 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Comité du Personnel Berninois (CPB) pour l'exercice 2026

Le Conseil municipal a accordé une subvention de fonctionnement de 14 400 € au Comité du Personnel Berninois (CPB). Ouverte aux agents communaux remplissant les conditions d'adhésion, cette association mène des actions de loisirs et de solidarité et apporte notamment un soutien financier à ses membres selon des critères sociaux. Le montant de la subvention est calculé sur la base de 200 € par adhérent, pour 72 adhérents prévus en 2026.



P4 - P5
L'ACTU À BERNIN

P6 - P7
JEUNESSE
PETITE-ENFANCE

P8
GÉNÉRATION

P9 - P12
FOCUS : GRANDS PROJETS 2026

P13
CULTURE

P14
DÉVELOPPEMENT DURABLE
SÉCURITÉ

P15
INTERCOMMUNALITÉ

P16 - P17
VIE ASSOCIATIVE

P18
RETOUR EN IMAGES

P19
BERNIN DESSINÉ

P20
BERNIN UTILE
COUP DE CŒUR DE BIB



Retrouvez l'actualité de Bernin sur bernin.fr et les réseaux sociaux :

[f](https://www.facebook.com/villedubernin) [i](https://www.instagram.com/villedubernin) [in](https://www.linkedin.com/company/villedubernin) [y](https://www.youtube.com/channel/UCvilledubernin) [t](https://www.tiktok.com/@villedubernin) [v](https://www.youtube.com/channel/UCvilledubernin)

[@villedubernin](https://www.facebook.com/villedubernin) [#villedubernin](https://www.instagram.com/villedubernin)



Retrouvez toutes les délibérations sur bernin.fr dans la rubrique : Mairie / Conseil municipal / Les séances du conseil municipal

Prochains conseils municipaux : 16 septembre, 4 novembre et 16 décembre

Permanences élus :
Sur rendez-vous auprès du secrétariat des élus au 04 76 92 07 47
ou secretariat@bernin.fr

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 59 SEPTEMBRE 2026



Mairie de Bernin
496, RD 1090
38190 BERNIN
04 76 92 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la publication : Anne-Françoise Besson

Comité de rédaction : Anne-Françoise Besson, Pascale Pellegrini, Sophie Couderc, Anthony Thomasset, Bastien Xavier

Photos / Illustrations : Mairie de Bernin, Dauphiné Libéré, CC Le Grésivaudan, Bruno Lavit, Pierre Jayet, Associations Berninoises, Guillemette Dufour

Rédaction : Anne-Françoise Besson, Pascale Pellegrini, Christophe Duret, Sophie Couderc, Hervé Lambert, Noémie Brunier, Loïc Marissal, Bastien Xavier

Conception : Bastien Xavier

Création graphique : happydesign

Impression : CM Graphic Pontcharra

Tirage : 1 800 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Édito

Chères Berninoises, chers Berninois,

J'espère que vous avez passé un bel été, reposant et ressourçant, propice à une rentrée sereine.

De notre côté, les agents de la commune ont été à pied d'œuvre durant toute cette période !

Il n'a échappé à personne que ces derniers mois ont été marqués par plusieurs épisodes de fortes chaleurs. Dans ce contexte, les agents du CCAS se sont particulièrement mobilisés pour veiller sur les personnes fragiles de notre commune : celles qui s'étaient signalées, mais aussi celles identifiées comme isolées. Des contacts réguliers ont été maintenus pour s'assurer de leur bien-être et leur apporter, si besoin, information et soutien. Des espaces climatisés ont également été mis à disposition à la mairie et à la Résidence du Cœur de Village, permettant à chacun de venir trouver un peu de fraîcheur. Je tiens à remercier sincèrement l'engagement et la disponibilité de ces agents, dont l'action discrète mais essentielle contribue à la solidarité de notre commune.

La pause estivale des écoles nous a permis de lancer la première phase des travaux de rénovation énergétique de l'école, ces deux premiers mois ont permis d'effectuer l'isolation par l'extérieur d'une grande partie des bâtiments ainsi que le début de la mise en place d'un système de traitement de l'air ultra performant

qui permettra notamment de rafraîchir l'intérieur des bâtiments pendant la nuit pour maintenir une température raisonnable pendant les périodes de fortes chaleurs. La prochaine phase se déroulera pendant les vacances d'automne pour se terminer lors des prochaines vacances estivales. Bravo à l'ensemble des entreprises présentes sur le chantier pour avoir respecté le délai contraint qui leur était imposé. Un grand merci également aux agents des services techniques et entretien des bâtiments pour leur efficacité à remettre tout en ordre à temps, pour le bon déroulement de la rentrée scolaire.

Enfin, à noter du changement en perspective à la mairie puisque nous aurons la joie d'accueillir à la mi-octobre notre nouveau directeur général des services, Mr Rémi Piu. Il remplacera Loïc Marissal, qui part concentrer son énergie sur la ville de Domène pour laquelle il a été élu Maire au mois de mars. L'occasion pour moi de le remercier pour ces bientôt trois ans de collaboration riche et enthousiasmante au service de notre commune et de lui souhaiter le meilleur dans cette tâche ô combien passionnante de Maire.

Dans l'effervescence de ce mois de septembre bien rempli, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée.

AF Besson
Anne-Françoise BESSON
Maire de Bernin

La vidéoprotection déployée à Bernin pour renforcer la sécurité

Les premières caméras de vidéoprotection sont désormais en place à Bernin. Ce premier déploiement marque une nouvelle étape dans la politique menée par la commune en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique.

Ce dispositif vise à prévenir les actes de délinquance, protéger les équipements publics, lutter contre les incivilités et faciliter le travail des forces de sécurité. Les caméras seront implantées de manière ciblée dans des secteurs stratégiques : principales entrées de la commune, abords des bâtiments publics et espaces particulièrement fréquentés. La mise en place du dispositif respecte un cadre réglementaire strict. Les caméras sont autorisées par les services de l'État et leur exploitation est soumise aux règles de protection de la vie privée et des données personnelles. Les images sont accessibles uniquement aux personnes habilitées.

Les zones privées sont systématiquement masquées. Les habitants souhaitant vérifier ces masquages peuvent demander à consulter l'image d'une caméra sur rendez-vous auprès de la Police Municipale : police.municipale@bernin.fr

La vidéoprotection complète les actions menées par la municipalité en matière de prévention et de coopération avec la Gendarmerie. Sans remplacer la présence humaine, elle contribue à renforcer la sécurité des habitants, des commerçants et des visiteurs et à préserver un cadre de vie serein.



Le 2^{ème} volet de l'expo Veyrie 2026

Le premier volet de l'exposition 2026 "Mylène Besson à la Veyrie - Corps miroirs" a fermé ses portes le 19 juillet après avoir accueilli près de 650 visites. C'est toujours sous la direction de Gilles Fournier, commissaire d'exposition, que le deuxième volet de l'exposition, intitulé *Corps nomades*, a investi le château de la Veyrie depuis le **4 septembre** jusqu'au **15 novembre**. Le corps toujours y est exploré sous différentes facettes : le corps intime à travers l'autoportrait, le corps charnel, les corps libérés - oniriques et hybridés - et les corps agents des groupes sociaux. Cette deuxième partie de l'exposition est accompagnée des rendez-vous et participations suivants :

Rencontres avec Mylène Besson

- Visites commentées de l'exposition les **26/09, 03/10, 17/10 et 08/11 à 14h30**

Rencontre avec Mylène Besson et Jean-Pierre Chambon

- Lecture par Jean-Pierre Chambon des poèmes du livre d'artiste *Les Transfigurations* réalisé par Mylène Besson et Jean-Pierre Chambon et discussion autour du livre le **26/09 à 15h30**

Performance dansée par le Centre Intercommunal de Danse du Grésivaudan les 17/10 et 18/10 à 15h30

Participation de l'exposition au Mois de la photo Grenoble 2026

Participation de la Veyrie aux Journées Européennes du Patrimoine (cf site des JEP du ministère de la culture et du département)



L'exposition a par ailleurs donné lieu à la production de 3 éditions :

- Le catalogue de l'exposition (aperçu ci-dessus) visible sur place
- Une sérigraphie originale de Mylène Besson en édition limitée
- Un livre d'artiste réalisé en 6 exemplaires par Mylène Besson et Jean-Pierre Chambon

Retrouvez toutes les informations ainsi que le dossier de presse sur la page **Veyrie 2026** du site communal : bernin.fr

Mvélo+ est venu prêter des VAE aux Berninois

Le service Mvélo+ du SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) était à Bernin le jeudi 11 juin pour prêter gratuitement pour une durée d'un mois des Vélos à Assistance Électrique (VAE) aux habitants. À l'issue de cet essai d'un mois avec les conseils d'un animateur, les participants peuvent choisir d'acheter un vélo "Mvélo+".



Jobs d'été 2026

Depuis 2014, les jeunes âgés de 16 à 21 ans peuvent avant chaque été présenter leur candidature en mairie pour découvrir le monde du travail et réaliser leur première expérience professionnelle. Cette année l'opération jobs d'été a permis d'accueillir 12 emplois jeunes en soutien aux services de la commune, tels que les services administratifs, accueil/relation à la population, technique ou la bibliothèque... Après les mots de bienvenue de Mme Pascale Pellegrini, 1^{ère} adjointe, les jeunes ont pu faire part de leurs premières impressions quant à leur affectation aux postes occupés avant de partager un « verre de l'amitié » dans la salle du conseil, le mercredi 17 juin.



Muriel Pampiglione, une retraite bien méritée

Avant son départ à la retraite Muriel vous adresse ce message : "La plus belle chose que nos patients puissent nous offrir, et vous nous l'offrez sans en être conscients, c'est cette fabuleuse leçon de vie et de courage que nous recevons chaque jour. Elle nous donne l'envie de nous battre pour la VIE. Je vous suis tellement reconnaissante!!!! Merci pour tous ces merveilleux moments de partage, d'amitiés, de confidences, de rigolades, de bonheur, de sanglots, de tristesse, de petits cafés. Sans oublier les apéros... Merci pour la confiance, la gentillesse et la fidélité que vous m'avez témoignées. Merci pour tous ces merveilleux et précieux souvenirs!!!! Merci à tous les médecins, kinés, pharmaciens et préparateurs, secrétaires... avec qui j'ai adoré travailler. Après quelques mois de réflexion et beaucoup d'hésitations, et je vous l'assure c'est un vrai crève-cœur, je pense qu'il est temps pour moi d'apprendre à faire la grasse matinée, de perfectionner mon anglais pour mes prochains voyages, de lire la notice pour savoir comment déplier mon transat pour les siestes au soleil... On dit que la retraite est une nouvelle aventure!!!! La bonne nouvelle c'est que le cabinet infirmier PAMPIGLIONE continue sa route avec Laura, ma fille, qui a repris les rênes et ses collaboratrices Elif et Audrey, une équipe pleine de projets et qui saura prendre soin de vous j'en suis sûre. Habitant dans le même village, nous aurons certainement le plaisir de nous revoir. Encore une fois MERCI À TOUS. Prenez soin de vous."

Muriel



BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE POUR LA VIDÉOPROTECTION

Dans le cadre du projet de déploiement de la vidéoprotection et de la première phase de réalisation sur le territoire communal, un branchement électrique a été installé à l'intersection entre le chemin du Bas-Bernin et de la Proula.



TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Durant l'été, les travaux du groupe scolaire se sont poursuivis, après les cours d'école végétalisées et désimperméabilisées, nous nous sommes attaqués à la rénovation énergétique des bâtiments qui leur permettra d'être résilients face aux changements climatiques et proposera un meilleur confort pour nos enfants et leurs enseignants.



Un été particulier au centre de loisirs

Cet été au centre de loisirs « Les Dauphins », enfants, animateurs et parents ont dû composer avec les importants travaux au groupe scolaire. Afin de garantir la sécurité de tous et un fonctionnement quasi normal, des règles de circulation et de sécurité ont été mises en place. Le programme s'est déroulé comme prévu et diverses activités sportives et manuelles, ainsi que des sorties plein air, ont été organisées. Afin d'apporter du confort aux plus jeunes, des ventilateurs et des rafraîchisseurs d'air ont été installés dans la salle des petits. Mais ce que nous retiendrons de cette période, c'est la grande capacité d'adaptation, au regard des travaux, des enfants et des animateurs que nous remercions pour leur compréhension et leur patience. Le chantier se poursuivra durant les vacances de la Toussaint et d'été 2027. Nous tiendrons informés les usagers du centre de loisirs, des éventuelles modalités provisoires d'accueil sur ces périodes.



Séjour à Vaujany 2026

Une fois n'est pas coutume, nous l'espérons, le séjour d'été à Vaujany n'a pas affiché complet cette année. Sur 36 places, 12 pour les préados et 24 pour les enfants, le séjour n'a été complété qu'à hauteur 30 participants dont 8 jeunes et 22 enfants. Le fait que le groupe préados ne soit pas intégralement comblé nous interpelle et nous solliciterons l'avis des jeunes lors des accueils à la Spirale pour peut être tendre vers des séjours plus courts sur projet. C'est-à-dire des séjours géographiquement moins éloignés, voire autonome pour les grands, envisagés et préparés par les jeunes eux-mêmes. Ceci dit, enfants comme préados ont vécu une très belle semaine d'activités en plein air, encadrés par Elodie, Corine, Amélie et Maxence. Hébergés cette année au chalet « Le Flumet » éloigné du centre et nécessitant davantage de transports, tous ont pu réaliser leur programme : randonnée sur le plateau, cani-rando, paddle, différentes veillées, course d'orientation dans le village...



 Centre de loisirs du groupe scolaire "Les Dauphins" - 459, chemin du Vivier, 38190 BERNIN - 04 76 72 81 75 - enfance-jeunesse@bernin.fr

La rentrée scolaire 2026-2027

Le mardi 1^{er} septembre, les enfants ont fait leur rentrée des classes à Bernin ! Cette année, le groupe scolaire Les Dauphins a le plaisir d'accueillir 278 écoliers répartis en 12 classes, 102 en maternelle et 176 en élémentaire.

L'évolution des effectifs est de moins 13 élèves sur les deux écoles.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes, Mme FOUREL, Mme JAMIN, Mme MURE, Mme VERDOJA et aux 2 nouveaux membres du RASED, Mme COUTOU et Mme DALOMEAU.

Tous ont découvert un groupe scolaire partiellement isolé par l'extérieur avec un beau bardage bois, des drôles de machines au plafond dans certaines classes et un nouveau sas d'entrée pour la salle de garderie des petits. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'une première phase de travaux de rénovation thermique du groupe scolaire. Prévus sur deux années, ils se poursuivront aux prochaines vacances d'automne et d'été 2027.

Bonne reprise aux enfants et aux équipes éducatives du temps scolaire et périscolaire !

 Le bâtiment du Groupe scolaire a fait peau neuve durant l'été avec des travaux d'isolation thermique.



Effectif 2026-2027

12 CLASSES

ÉCOLE MATERNELLE

PS/MS 28 élèves - Institutrice : Mme BARBELOIN
PS/MS 29 élèves - Institutrice : Mme JAMIN & Mme MURE
MS/GS 23 élèves - Institutrice : Mme GENOVESE
GS 22 élèves - Institutrices : Mme CHEVRIER & Mme VERDOJA



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

CP 24 élèves - Institutrice : Mme BERNHARD
CP/CE1 20 élèves - Institutrice : Mme CHALLEAT
CE1/CE2 20 élèves - Institutrice : Mme GILLES & Mme FOUREL
CE1/CE2 22 élèves - Institutrice : Mme ARNAUD-GODDET
CE1/CE2 19 élèves - Institutrice : Mme SOUSSI
CM1/CM2 24 élèves - Instituteur : M. JOURDAN
CM1/CM2 24 élèves - Institutrice : Mme PICHAND-PIERRE
CM1/CM2 23 élèves - Institutrice : Mme POUTIGNAT

Un beau pot de fin d'année à la Crèche

La fin d'année à la crèche de Bernin a été rythmée par de multiples projets ! Après la venue de Stéphanie avec sa Little Farm West en mai, des "matinées des familles" ont été organisées durant lesquelles certains parents sont venus partager du temps de qualité avec les enfants autour d'activité comme de la cuisine, des arts créatifs, ou encore une petite parenthèse pleine de douceur en découvrant le violon pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Nos grands explorateurs ont également participé à 2 séances "Danse et Emotion" animées par Anne-Catherine Rousseaux... L'occasion de se connecter à son corps, à ses ressentis, de les exprimer lorsqu'on est content, en colère ou triste... et de les lier à des univers musicaux différents. Ce fut une belle découverte ! Le projet "passerelle" a également été renouvelé fin juin afin de permettre à nos grands

explorateurs de découvrir le monde de l'école et de l'extrascolaire, avant même leur première rentrée. La fête de fin d'année de la crèche a connu un vif succès à nouveau cette année ! Les familles ont été conviées dans le jardin de la salle des fêtes pour partager un temps d'échange, et se remémorer des souvenirs autour d'un buffet froid. Puis, chacun a pu profiter de sa pause estivale. Maintenant, les vacances sont terminées et l'heure de nouvelles expériences a sonné ! Nos grands explorateurs ont fait leur première rentrée en petite section de maternelle et à la crèche, de nouveaux visages ont rejoint le groupe. La période des adaptations a débuté. Nous souhaitons à chacun une belle année à venir remplie de chouettes découvertes, de multiples sourires et de nouveaux apprentissages !



 Crèche La Ribambelle - 226, chemin de la Proula - 38190 BERNIN - 04 76 08 88 41 - creche@bernin.fr

La rentrée 2026-2027 au Relais Petite Enfance Les Grési'mômes

Après un été bien ensoleillé, le Relais Petite Enfance (RPE) Les Grési'mômes fait sa rentrée en douceur. Des temps d'adaptation sont proposés afin de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant. Une attention particulière est portée à cette période de transition, pour rassurer petits et grands et permettre à chacun de retrouver, ou de découvrir, un lieu de socialisation à la fois sécurisant, bienveillant et stimulant. Les temps collectifs sont l'occasion pour les enfants d'explorer, d'expérimenter et de développer leur curiosité. À travers des activités adaptées à leur âge, ils peuvent s'exprimer librement, éveiller leurs sens et développer leur motricité, tout en partageant des moments privilégiés avec les autres enfants et les adultes qui les accompagnent. Le RPE profite également de son environnement pour proposer des activités en extérieur, véritables supports d'apprentissages et de découvertes. Balades au parc, sorties à la médiathèque ou encore rencontres intergénérationnelles viennent ainsi enrichir les expériences des tout-petits et ouvrir le champ des découvertes. Vous recherchez un mode de garde ? N'hésitez pas à contacter le Relais Petite Enfance Les Grési'mômes. L'animatrice est à votre disposition pour vous informer sur les différents modes d'accueil disponibles sur votre territoire, vous renseigner sur les disponibilités des assistantes maternelles et vous accompagner dans votre rôle de parent-employeur.



 RPE Grési'mômes - Géraldine Briole - 06 02 52 65 73 - rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

Présentation des membres du conseil d'administration du CCAS de Bernin

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif communal obligatoire dans les communes de plus de 1500 habitants.

Ses missions :

- **Obligatoires** : Instruction des aides sociales légales, action générale de prévention et de développement social, information sur les droits sociaux et les différents accompagnements.
- **Facultatives** : Aides alimentaires d'urgence, aides financières, actions de prévention en faveur des personnes âgées, résidence cœur de village, portage de repas, coordination territoriale.

Le mercredi 13 mai a eu lieu le premier conseil d'administration d'installation du CCAS.

Composé de 2 collèges :

Des élus du conseil municipal : Mmes Sophie Couderc, Céline Peysson, Ghislaine Bosset, Mrs René Régis et Daniel Pellegrini.

Des représentants qualifiés / œuvrant dans le domaine de l'action sociale : Mmes Marie-Jo Raverdy, Isabelle Lécot, Jacqueline Cogne, Claudie Pernin et Jeannine Vasseur

Présidente : Mme Anne-Françoise Besson

Vice présidente : Mme Sophie Couderc.



Le prochain conseil d'administration du CCAS se tiendra le 30 septembre.

Les actus de la rentrée du CCAS

Les animations, rencontres et sorties sont plus que jamais d'actualité pour maintenir le lien social, rompre l'isolement, se rencontrer, et passer des moments riches dans la bonne humeur et le partage dans notre commune.

- Jeux mémoire : tous les mardis et jeudis matin
- Journée ENS (Espace Naturel Sensible) : des journées ou demi-journée dédiées à la découverte de la nature en Isère sont organisées en collaboration avec le département.
- Activité physique adaptée (APA) : tous les lundis après-midi avec un intervenant formé
- Ciné seniors : un lundi après-midi par mois
- Ateliers créatifs : un vendredi sur deux, l'après-midi
- Repas intergénérationnels et matinées intergénérationnelles : une fois par mois (avec le service EJVS, la Crèche et le RPE Grésimômes)

D'autres activités et sorties vous sont proposées tout au long de l'année, au gré de la programmation du CCAS. **Inscription obligatoire.** Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaires.



Ciné seniors du 6 juillet pour la projection du film "Compostelle" à l'Espace Aragon

La Mutuelle Communale : une complémentaire santé accessible à tous

La commune s'est engagée aux côtés de la Mutuelle Communale aux côtés de la Mutuelle Entrenous, acteur local de la protection sociale, pour permettre aux Berninois(es) et aux personnes travaillant sur la commune d'accéder à une complémentaire santé de qualité, à des tarifs maîtrisés. Ce dispositif solidaire vise notamment à faciliter l'accès aux soins pour les personnes aux revenus modestes, les seniors, les travailleurs indépendants et les jeunes actifs. Il permet déjà à de nombreux habitants de bénéficier d'une couverture adaptée à leurs besoins tout en réalisant des économies sur leurs cotisations. Des **permanences sont proposées** au sein de la Mairie les mercredis de 14h à 17h aux dates suivantes : **9 septembre, 14 octobre, 18 novembre et 9 décembre 2026**. Ces rendez-vous permettent aux habitants de rencontrer une conseillère, d'obtenir des informations personnalisées et de bénéficier d'une **étude gratuite, sans engagement**. Pour en savoir plus ou prendre rendez-vous : **09 69 39 73 38** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr



LES BRÈVES

► Le **repas des aînés est prévu le dimanche 6 décembre 2026 à partir de 11h45 à la salle des fêtes**. Le CCAS distribuera à partir de **fin septembre 2026** les coupons réponses aux personnes de plus de 68 ans. Les retours seront acceptés jusqu'au **16 octobre 2026 inclus**. Pour les personnes de plus de 80 ans ne pouvant pas se rendre au repas : la réservation de colis est possible. Les dates de distribution des colis seront communiquées début décembre.

► Rappel : les **demandes d'aides aux activités culturelles et sportives** pour les enfants berninois mineurs, les dossiers doivent arriver **avant le 15 novembre** de l'année scolaire en cours (hormis les activités sportives hivernales), afin d'effectuer le règlement



Grands Projets 2026, la commune investit pour l'avenir



Notre commune a l'obligation de se transformer aujourd'hui pour mieux vivre demain et doit répondre aux défis de notre époque. Cet été voit le lancement de deux chantiers majeurs inscrits dans le mandat. Ces projets sont respectivement destinés à faire face à deux enjeux, l'urgence climatique pour l'un et le besoin de plus de sécurité et de sérénité dans les mobilités lentes pour le second.

Priorité à la transition énergétique d'une part, avec la rénovation thermique du groupe scolaire. Ce projet a pour obligation première de se mettre en conformité avec les exigences du décret tertiaire. Mais plus qu'une simple opération destinée à rénover l'enveloppe et les moyens techniques, ces travaux sont aussi voulus et réfléchis pour offrir à nos élèves et au corps enseignant un confort d'apprentissage optimal, été comme hiver, tout en réduisant durablement notre empreinte carbone. L'évolution du climat avec des séquences de canicules qui deviendront récurrentes nécessite une adaptation

profonde compatible avec une importante réduction de consommation. L'équation n'en est pas moins difficile à résoudre.

Priorité au cadre de vie et à la sécurité d'autre part, avec la requalification complète du chemin des Casernes. Cet aménagement a été pensé pour redonner du sens au partage de la voirie, en mettant un accent tout particulier sur la sérénité et la sécurité des déplacements doux (piétons, cyclistes). La décision de mettre en place le principe du chaussidou répond totalement à cet objectif. C'est aussi une opportunité pour augmenter la part du végétal tout en réduisant l'empreinte minérale et pour moderniser l'éclairage public et le réseau d'eaux pluviales.

Ces deux chantiers d'envergure répondent à un même objectif ancré dans notre volonté politique, faire de notre commune un lieu encore plus durable, plus sûr et plus agréable à vivre au quotidien.

Hervé Lambert, 4^{ème} adjoint délégué aux Travaux et au Développement Durable

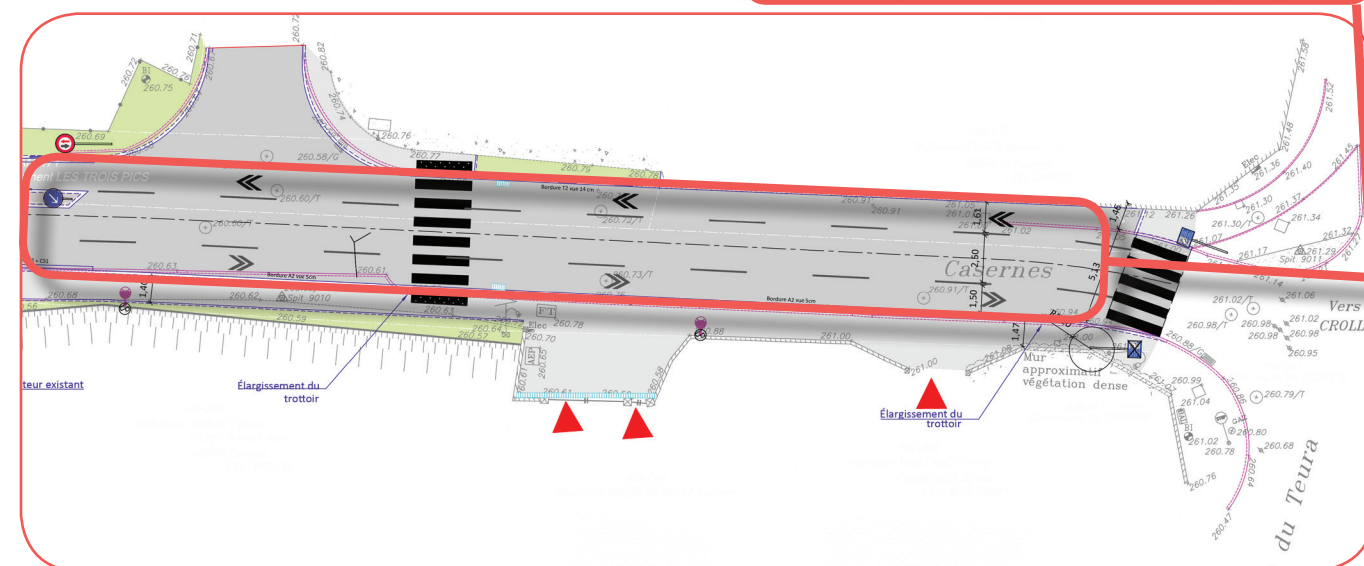
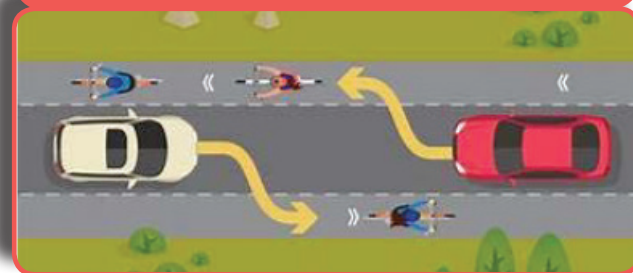
I. Aménagement du chemin des Casernes

Le chemin des Casernes possède une voirie très dégradée nécessitant d'effectuer des travaux de rénovation, qui s'accompagneront d'aménagements destinés à :

- Apporter plus de sécurité et de sérénité dans les déplacements, particulièrement ceux à pied ou en cycles ;
- Réduire l'emprise du minéral au bénéfice du végétal, afin de limiter l'effet "îlot de chaleur" ;
- Disposer d'un éclairage respectueux de l'environnement sans compromettre la sécurité ;
- Réduire le risque climatique ou d'origine humaine, pour les réseaux électriques et de télécommunication ;
- Garantir une gestion des eaux pluviales optimale ;
- Offrir une esthétique globale valorisante.

Afin d'obtenir aussi l'adhésion aux solutions étudiées pour cet aménagement et recueillir observations, avis, deux réunions publiques ont été organisées en avril et mai 2026. Cette démarche a permis de mettre l'accent sur :

CHAUSSIDOU



1. Le principe du chausssidou est retenu

Chausssidou est la contraction de « chaussée » et « circulations douces », aussi appelé Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB). C'est un aménagement routier malin, qui permet de sécuriser les cyclistes sur des routes trop étroites pour y installer des pistes ou bandes cyclables traditionnelles.

Comment ça fonctionne ?

Le partage de la route repose sur un marquage au sol spécifique et une règle de priorité simple :

- La répartition : la route est divisée en 3 voies. Au centre, une unique voie bidirectionnelle (sans ligne médiane) est dédiée aux véhicules motorisés (voitures, motos). De chaque côté, deux larges bandes latérales sont réservées aux vélos.
- En temps normal : Les voitures roulent au milieu sur la voie centrale, tandis que les cyclistes circulent sur les côtés.
- En cas de croisement : Si deux voitures se croisent, elles sont autorisées à mordre temporairement sur les voies latérales dédiées aux vélos, à une condition absolue : qu'aucun cycliste n'y soit présent. S'il y a un cycle, l'automobiliste doit ralentir et rester sagement derrière lui, en attendant que la voie centrale se libère.

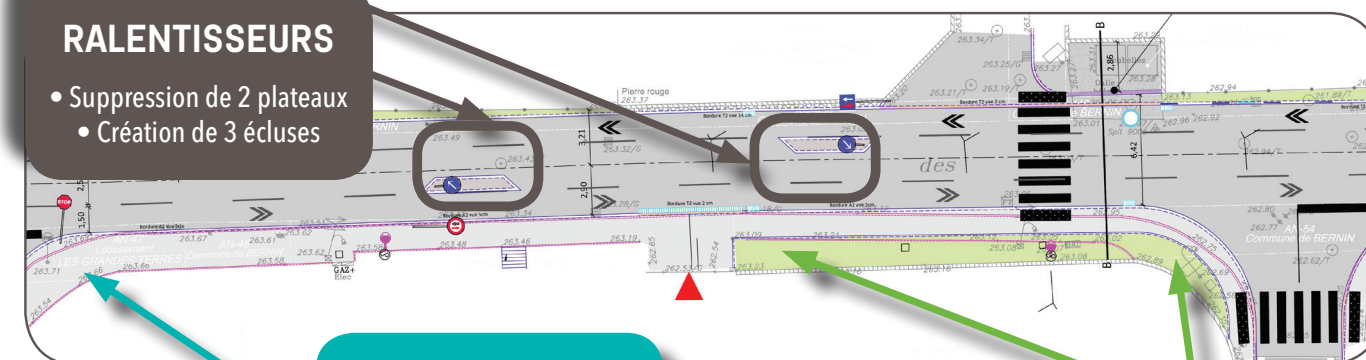
En résumé : C'est un aménagement basé sur la courtoisie et le partage, qui force visuellement les automobilistes à ralentir et à faire attention aux usagers les plus vulnérables.

2. Des ralentisseurs de type écluses

La commune a pris en compte les attentes des riverains et a décidé d'opter pour des ralentisseurs de type « écluses » ou « chicane » à la place de ralentisseurs de type plateau. Bien que moins performant pour générer un ralentissement lorsque la circulation est très faible, ce type de ralentisseurs évite l'inconvénient sonore du plateau. C'est un aménagement qui repose sur la contrainte latérale et visuelle plutôt que sur le choc vertical. Les ralentisseurs classiques génèrent deux types de bruits très impopulaires pour les riverains : le choc des suspensions à l'impact et le bruit de réaccélération juste après. L'écluse impose une trajectoire sinueuse qui incite à maintenir une vitesse basse et régulière, l'écoulement du trafic est donc plus silencieux. Un argument penche aussi en la faveur de cette solution dans le cadre du chausssidou. Les cycles ne sont pas impactés par les écluses, ils conservent des voies linéaires et sans rupture de dénivelé.

RALENTISSEURS

- Suppression de 2 plateaux
- Création de 3 écluses



TROTTOIR PMR

Maintien coté Belledonne

VÉGÉTALISATION

Développement de nombreux espaces végétalisés avec plantation d'arbustes buissonnants ou de cépées

3. Trottoir PMR reste du côté Belledonne

L'espace disponible de cette voirie ne permet pas la création de 2 trottoirs aux caractéristiques conformes aux exigences PMR (Personnes à mobilité réduite). La commune a décidé à la suite d'une analyse approfondie et partagée, de maintenir le trottoir du côté Belledonne. Au contraire du côté Chartreuse, ce choix offre beaucoup plus d'atouts pour les usagers. De ce côté, il y a moins d'entrées/sorties de propriétés ou de lotissements, il n'y a ni PAV, ni places de stationnement publiques, et son linéaire est en partie à l'ombre le matin grâce à la présence d'arbres chez beaucoup de riverains. Un changement de côté aurait par ailleurs ouvert le risque d'entraîner des coûts et délais supplémentaires avec l'obligation de déplacer l'éclairage public.

5. Volet économique

Le prévisionnel des travaux s'établit à 770 000€ HT (procédure marché public en cours).

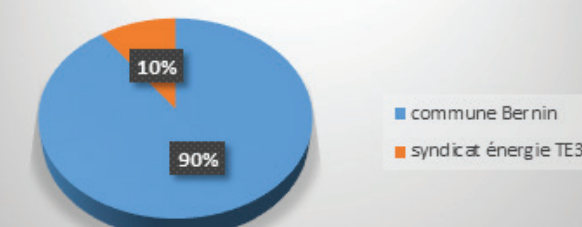
6. Agenda

Le démarrage des travaux est prévu le 15 octobre, pour une durée de 5 mois environ.

4. Végétalisation

Lors de chaque projet d'aménagements en profondeur d'une voirie, la commune met l'accent systématiquement sur la recherche d'une réduction de l'emprise du minéral au profit d'espaces végétalisés. Pour le chemin des casernes, il est prévu plus de 600 m² de surfaces végétalisées avec la plantation d'un arbre de haute tige, de 10 cépées, de 370 d'arbustes et 580 vivaces et couvre-sols. L'objectif est de contribuer à la réduction des conséquences liées aux « îlots de chaleur » que sont par nature les infrastructures de voiries conventionnelles. Le nombre d'arbres de haute tige prévu initialement était plus ambitieux. Il a été réduit très fortement à la demande des riverains.

Financement



II. Travaux du groupe scolaire

Contexte

Le groupe scolaire les Dauphins est le 2^{ème} bâtiment plus gros consommateur d'énergies de la commune avec 214 MW/h en 2025, soit 25% du total.

Il est constitué de plusieurs bâtiments construits en 1973, 1986 et 2000. Ces structures plus ou moins anciennes, malgré les aménagements, améliorations, voire rénovations partielles réalisés depuis, ne peuvent respecter à la fois les exigences de la réglementation, ni répondre aux besoins de confort thermique indispensables pour assurer une qualité d'accueil et d'enseignement, en périodes chaudes ou froides.

Le groupe scolaire doit répondre aux exigences du Décret tertiaire et à celles concernant la réglementation sur la qualité de l'air

Le Décret Tertiaire (issu de la loi ELAN) est une réglementation environnementale majeure. Il impose une réduction obligatoire de la consommation d'énergie pour les bâtiments hébergeant des activités tertiaires tels que l'enseignement, d'une surface de plancher supérieure à 1000 m². La loi fixe des paliers de baisse de consommation d'énergie par rapport à une année de référence. La nature et les caractéristiques des travaux engagés permettront la tenue d'un objectif de -50% pour l'horizon 2040. Ces bâtiments doivent aussi répondre à l'article 180 de la loi Grenelle 2 sur la surveillance de la qualité de l'air des établissements recevant du public qui accueillent des enfants. C'est un enjeu de santé publique. Désormais les contrôles de qualité de l'air sont annuels contre tous les 7 ans auparavant.

L'objectif supplémentaire assigné au projet est de garantir un confort thermique toute l'année pour les enfants et enseignants.

L'accélération du changement climatique nous impose de repenser des bâtiments scolaires conçus, à l'origine, essentiellement pour faire face aux rigueurs de l'hiver. Au-delà du simple respect des normes réglementaires, ce projet vise à améliorer durablement le confort thermique du groupe scolaire et à adapter ses infrastructures aux vagues de chaleur répétées. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale engagée par la commune depuis plusieurs années. Pour garantir des conditions d'accueil optimales aux élèves et au corps enseignant lors des pics de température, plusieurs actions ont déjà été déployées :

- Dé imperméabilisation et végétalisation des 2 cours d'école ;
- Pose de protections solaires sur les façades les plus exposées
- Installation de brasseurs d'air de plafond dans plusieurs classes.



Nature des travaux

Plusieurs catégories de travaux sont au cahier des charges pour atteindre le niveau de performances attendu :

- Installation de 8 centrales de traitement d'air
- Remplacement et mise en place d'un réseau de chauffage régulé performant.
- Isolation et rénovation des façades, isolation sous toiture,
- Installation de ventilateurs de plafond dans toutes les classes
- Mise en place d'un sas à l'entrée du périscolaire
- Rénovation sols et cloisons



A noter :

- La chaudière gaz à condensation est conservée,
- il n'y aura pas l'installation de climatiseurs supplémentaires.

Volet économique

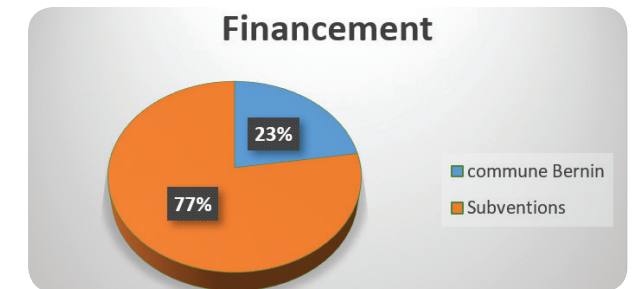
Le coût global de l'opération s'élève à **1 023 608 € HT**

Grâce à la perspective d'obtenir plusieurs subventions (*) et d'avoir pris la décision de ne pas délocaliser l'activité scolaire en 2026/2027, la contribution financière de Bernin est susceptible de se limiter à 230 000 €.

Ce résultat est bien entendu conditionné par la confirmation que les montants prévisionnels des subventions soient attribués dans leur intégralité.

(*) subventions attribuées par la CCLG, la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État (ministère de la transition écologique).

Pour mémoire, une délocalisation des classes dans des modules de type Algeco, au-delà des contraintes fortes pour les enseignants et élèves, aurait impacté des dépenses supplémentaires pour la commune de l'ordre de 200 à 300 000 €



Agenda des travaux

C'est l'un des grands défis de ce projet. Deux périodes de travaux sont prévues pendant les 2 mois de vacances scolaires à l'été 2026 et à l'été 2027. Une organisation sans faille et une tenue millimétrée des objectifs assignés à la maîtrise d'œuvre sont indispensables pour que l'établissement puisse retrouver sa pleine capacité à pouvoir accueillir les enfants et enseignants, à l'issue de chacune de ces périodes. Des travaux compatibles avec le maintien de l'activité ou de très courtes durées pourront être réalisés notamment lors des périodes de vacances ainsi que les mercredis.

CULTURE

Retour sur la soirée théâtre en plein air

Le vendredi 12 juin, le Clos Michel a accueilli une belle soirée théâtrale en plein air avec le spectacle « Au Cœur des Halles », proposé par la compagnie Petits Bâtons Production. Librement adaptée d'une comédie d'Émile Zola, cette représentation a transporté le public au cœur du marché des Halles de Paris, à la rencontre de l'écrivain et d'Eugénie, une marchande des quatre saisons aussi attachante que haute en couleur. Entre humour, gouaille et saveurs populaires, cette comédie a su séduire les spectateurs venus nombreux profiter d'un moment culturel convivial dans un cadre agréable.

À cette occasion, la commune de Bernin avait également associé le dispositif « 2 kg de culture », invitant les participants à apporter un don alimentaire au profit du Secours populaire. Grâce à la générosité du public, cette initiative a permis de conjuguer culture et solidarité dans un même élan. Une soirée réussie qui illustre une nouvelle fois l'attachement de la commune à rendre la culture accessible à tous tout en soutenant des actions solidaires.



L'exposition en cours et celles à venir du Chemin des Arts



chemin des Arts
La Terrasse Bernin Le Versoud
RTS

- Du 8 septembre au 7 novembre 2026
Expo photos "Rencontre avec 4 artisans créateurs en Grésivaudan" de Nael Ahrens dans la salle du conseil de la mairie de Bernin.

- Du 10 novembre 2026 au 9 janvier 2027
Expo peinture "Reflets d'ailleurs" de Jean-Pierre Menut dans la salle du conseil de la mairie de Bernin.

- Du 10 novembre 2026 au 9 janvier 2027
Expo "Concordance urbaine" de Marc Querol à la bibliothèque de Bernin.

Transition énergétique : une centrale solaire au CUBE

Un nouveau projet de transition énergétique a vu le jour cet été sur le parking du gymnase avec l'installation d'une centrale photovoltaïque sur ombrières. D'une puissance de 270 kVAc, cette infrastructure produira l'équivalent de la consommation électrique annuelle (hors chauffage et ECS) de 100 ménages, injectant ainsi une énergie propre et locale dans le réseau. Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite avec le collectif citoyen Grési21, dans lequel la commune est totalement engagée. Il s'agit déjà de la 4ème centrale photovoltaïque développée sur les bâtiments publics de la commune dans le cadre de ce partenariat durable, depuis 2017. Au-delà de cette vocation, la structure apportera un confort supplémentaire aux usagers en offrant des places de stationnement ombragées. Pour assurer une plus grande intégration dans l'environnement, il est associé un projet de plantation de végétaux et d'arbres de haute tige au Nord/Est de l'équipement. Une démarche pour conjuguer efficacement utilité publique et respect de l'environnement.



SÉCURITÉ

Trottinettes électriques : les règles à connaître

De plus en plus utilisées pour les déplacements du quotidien, les trottinettes électriques sont soumises à une réglementation nationale. Leur usage est autorisé à partir de 14 ans. La vitesse est limitée à 25 km/h et le transport de passagers est interdit. En agglomération, les utilisateurs doivent circuler sur les pistes cyclables lorsqu'elles existent, ou sur les routes limitées à 50 km/h. Le port d'un casque est obligatoire ainsi qu'un équipement rétro-réfléchissant de nuit ou par faible visibilité. Respect des piétons, prudence aux intersections et stationnement non gênant contribuent également à la sécurité et au partage harmonieux de l'espace public à Bernin.



Incendies : adoptons les bons réflexes

Les nombreux incendies survenus cet été en France, et notamment celui du 14 juillet chemin du Vivier à Bernin, qui a fortement endommagé deux maisons et mobilisé les sapeurs-pompiers pendant trois jours, nous rappellent que le risque incendie nous concerne tous. Quelques gestes simples peuvent pourtant limiter les risques.

À LA MAISON

Équipez votre logement d'un détecteur de fumée (DAAF), obligatoire, et prévoyez un extincteur portatif ABC de 2 kg, fortement recommandé. Ne surchargez pas les multiprises, entretenez vos installations électriques et faites ramoner vos conduits de cheminée ou de poêle une à deux fois par an par un professionnel. Ne laissez jamais une bougie sans surveillance, éloignez les objets inflammables des sources de chaleur et ne jetez jamais d'eau sur de l'huile en feu. Enfin, éteignez soigneusement vos mégots et ne les jetez jamais dans la végétation.

DÉBROUSSAILLER, C'EST PRÉVENIR

L'Obligation légale de débroussaillage (OLD) vise à limiter la propagation des feux autour des habitations. Si votre construction est concernée, une zone pouvant aller jusqu'à 50 mètres autour de celle-ci doit être débroussaillée, conformément aux règles applicables. Coupez les herbes hautes et les broussailles, élaguez les arbres, éloignez la végétation des bâtiments et évacuez ou broyez les déchets végétaux. À savoir : si les 50 mètres débordent sur la propriété voisine, l'obligation reste à la charge du propriétaire de la construction concernée. Le non-respect de l'OLD peut entraîner des sanctions et avoir des conséquences sur l'indemnisation en cas de sinistre.

EN CAS DE DÉPART DE FEU

Évacuez, mettez-vous à l'abri et donnez immédiatement l'alerte. Si vous pouvez le faire sans danger, fermez la porte de la pièce en feu pour ralentir la propagation. Ne prenez pas de risque pour tenter d'éteindre un incendie important. Contactez sans tarder les numéros d'urgence :

Le 18 : sapeurs-pompiers

Le 112 : numéro d'urgence européen

NOTRE VIGILANCE PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE

Prévenir un incendie, c'est protéger nos proches, nos habitations et notre environnement. Soyons tous vigilants et adoptons les bons réflexes !



Les délibérations des derniers Conseils Communautaire

Lundi 29 juin, les élus communautaires se sont réunis en conseil. Retour sur quelques délibérations adoptées.



Comptes administratifs et de gestion : rigueur et prudence

Les élus ont voté les comptes de gestion et les comptes administratifs 2025. Si au global les résultats 2025 sont positifs, des points d'alerte sont à considérer.



“ L'Etat a transformé le ruissellement dont nous, collectivité nous devrions bénéficier, en pompe aspirante. Nous sommes confrontés à des hausses de charges considérables et à une baisse des recettes. Si les ponctions financières et les transferts de charges de l'Etat vers le bloc communal devaient se poursuivre en 2027, nous serions collectivement condamnés à une éventuelle hausse de la fiscalité pour maintenir la qualité du service public et à nous interroger sur notre capacité à partager la richesse avec les communes via les différents « fonds de concours » que nous avons voté au cours du mandat 2020-2025. Le plus gros choc des dernières lois de finances est devant nous a précisé le Président Baile. ”

Notre cap : préserver la qualité du service public et préparer l'avenir avec responsabilité.

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Le Grésivaudan au Forum de l'emploi saisonnier !

15 septembre 2026
ALPEXPO GRENOBLE
FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER 5ème ÉDITION

Face aux difficultés de recrutement dans le secteur du tourisme, ce forum représente une opportunité concrète pour les entreprises du territoire.

Le Grésivaudan disposera de 10 STANDS permettant aux employeurs locaux, dont la Société Publique du Grésivaudan, en charge des stations des 7 Lacs, du Collet et de l'espace ludique du Col de Marce, de rencontrer directement des candidats en recherche d'un emploi saisonnier pour la saison hivernale 2026-2027.

À travers cette participation, Le Grésivaudan réaffirme son engagement en faveur de l'emploi et du soutien aux employeurs de son territoire.

DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR RELEVÉ LE DÉFI DU RECRUTEMENT SAISONNIER

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Un partenariat renouvelé avec Inovalée, moteur économique du territoire !

Le Grésivaudan renouvelle pour 2026 son partenariat stratégique avec Inovalée, technopole de référence nationale et internationale implantée à Montbonnot-Saint-Martin et Meylan.



Pour soutenir ses missions d'attractivité, d'accompagnement des entreprises et de développement de l'emploi, la communauté de communes lui attribue une subvention de 30 000 € pour l'animation de la technopole en 2026.

AU CŒUR D'INOVALÉE
La pépinière Tarmac G et l'Atelier Numérique André Eymery
Géré par la communauté de communes, l'Atelier Numérique André Eymery accueille et accompagne des startups numériques à fort potentiel.
Rénovation énergétique exemplaire et rénovation des espaces intérieurs : près de 3 M€ HT investis pour un bâtiment plus performant et accueillant.
Les travaux viennent de se terminer : l'inauguration le 6 juillet !
L'animation de l'Atelier Numérique est assurée par l'association Inovalée.

Pour cette mission, Inovalée se voit allouer une subvention de 25 000 € pour l'animation de l'Atelier Numérique en 2026.

Un partenariat au service de l'innovation, de l'emploi et de l'attractivité de notre territoire !

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Voici la date du prochain Conseil communautaire :
- **lundi 21 septembre 2026**

Consultez l'ordre du jour à venir sur :
le-gresivaudan.fr/34-deliberations.htm

Les séances sont ouvertes au public et sont également retransmises sur la chaîne YouTube : [@legresivaudan_cc](https://www.youtube.com/@legresivaudan_cc)

BRÈVE INTERCO' Rencontre avec le Président

Henri Baile, Président de la communauté de communes vous rencontre lors de permanences sur le territoire. Bernin fait partie du **Secteur 2** regroupant Crolles, Froges, La Terrasse, Lumbin et le Plateau des Petites Roches.

SPORT & BIEN-ÊTRE

BERNIN YOGA A FÊTÉ SES 20 ANS... ET VOUS ACCUEILLE EN CETTE RENTRÉE !



Participation nombreuse et joyeuse pour célébrer cet anniversaire le 25 avril dernier à la salle des fêtes ! De l'avis de tous, journée très réussie, rythmée par ses ateliers thématiques permettant à chacun d'expérimenter différentes facettes et bienfaits du yoga. Surprises appréciées en danse indienne, et buffet convivial sous les grands arbres ! Rejoignez-nous dès maintenant au CUBE pour des pratiques de YOGA, YOGA SUR CHAISE, et DO-IN (auto-massage) proposées avec savoir-faire, dans le respect de votre corps, pour votre bien-être physique et mental, votre santé, votre détente... Ambiance chaleureuse et bienveillante. Séances hebdomadaires ou autres, essai gratuit. Osez !

Contact : christian.corsin@gmail.com - 06 85 41 19 66

CAF GRÉSIVAUDAN : NOUVELLE RENTRÉE, NOUS POURSUIVONS SUR NOTRE LANCÉE !



Face au succès la saison dernière du groupe de progression « La Montagne Pour Elles (LMPE) » dédié aux femmes pour l'activité ski de randonnée, le CAF Grésivaudan lance cette rentrée un cycle LMPE escalade. Initiative rendue possible par l'investissement du club dans la formation de nouveaux initiateurs, ainsi que dans le recyclage des « déjà » cadres : notre pool d'encadrants s'élargit cette rentrée, notamment pour les activités escalade et alpinisme. Dynamique qui devrait se poursuivre pour l'activité randonnée, de nouveaux encadrants en devenir s'étant manifestés !

Contact : communication@caf-gresivaudan.ffcam.fr

CULTURE QI



L'association Culture Qi a le plaisir de vous proposer un stage complet de Qi Gong thérapeutique pour accompagner et soulager les douleurs chroniques les 27, 28 et 29 novembre 2026 au CUBE. Ce rendez-vous est ouvert à toutes les personnes ou professionnels curieux de découvrir une méthode validée cliniquement par le Centre de la Douleur de Grenoble dans le cadre d'une étude clinique : Tendinites, sciatiques, lombalgies, tremblements, fibromyalgie, douleurs chroniques... vous pouvez vous former à cette pratique douce associant des techniques d'auto-massages et de respiration.

Renseignements et inscriptions : cultureqi@gmail.com - 07 66 55 32 94

GRUPE MONTAGNARD DES PETITES ROCHES



L'escalade, activité ludique par excellence, fait travailler le corps et l'esprit, développe la concentration, l'équilibre, l'agilité, la confiance en soi. Le Groupe Montagnard des Petites Roches vous propose des cours enfants à partir de 5 ans et adultes.

Tous renseignements sur info@gmpr.fr

GV BERNIN



Un franc succès des cours d'été avec 43 cours dispensés sur juillet, avec une moyenne de 8 personnes par cours, et certaines personnes venant des villages voisins. Malgré les températures élevées, les cours se sont tenus dehors à l'ombre du CUBE ! Pour la saison 2026-2027, de nouveaux cours au planning dont le Body Art ! et il reste des places dans certains cours. Coté Randonnée, le club organise des sorties le dimanche, 1 fois par mois ; nous vous invitons à venir randonner avec nos accompagnateurs de la FFRP, dans une ambiance conviviale. Séances d'essai 13/09 et 27/09.

Contact gym : respgym.gvbernin@gmail.com - Contact rando : danielle.maubert@gmail.com

RUGBY CLUB GRÉSIVAUDAN



Le Rugby Club Grésivaudan prépare avec enthousiasme la saison 2026-2027 ! Joueurs, éducateurs, bénévoles et supporters sont prêts à retrouver les terrains pour partager une nouvelle année placée sous le signe du sport, du plaisir et de la convivialité. L'École de Rugby bat toujours son plein et continue d'accueillir les jeunes joueurs dans une ambiance dynamique et chaleureuse. Cette saison marque également l'arrivée du nouveau Pôle Jeunes, qui renforcera la continuité de la formation au sein du club. De leur côté, les Seniors poursuivront l'aventure en Régionale 2, avec ambition et détermination. Bonne saison à toutes et à tous !

Contact : rcginfos@gmail.com - 04 76 77 45 04 - <https://rcgresivaudan.ffr.fr>

CULTURE & LOISIRS

A CROCHES CHŒUR



Fort de ses 29 chanteurs, la chorale de Bernin, A Croches Chœur, veut rester une formation de taille raisonnable mais n'en est pas moins en recherche de nouveaux choristes, particulièrement des sopranes, qui souhaiteraient rejoindre l'aventure. Seule l'envie de chanter dans un répertoire plutôt classique et la volonté de travailler pour apprendre les œuvres sont requises. L'ambiance studieuse reste détendue. Le chœur se produit régulièrement en concert, dans les environs, sous de multiples genres (a cappella, accompagné de musiciens voire d'autres chœurs) Répétition : mardi de 20h15 à 22h15 au CUBE.

Contact : [Marie Legris](mailto:marie.legris@gmail.com) - Présidente - 06 86 60 90 79 - a.croches.choeur.38@gmail.com

L'AMZOV : LA MUSIQUE POUR TOUS



L'AMZOV, votre école de musique, accueille chaque année enfants, adolescents et adultes souhaitant découvrir ou approfondir leur pratique musicale, quel que soit leur niveau. L'association propose : des cours d'instruments, de la formation musicale pour enfants et adultes, des orchestres de musique classique, des ateliers jazz et musiques actuelles et des chorales pour enfants, adolescents et adultes. Pour les plus jeunes, des ateliers d'éveil musical et des classes découvertes permettent une première approche ludique de la musique. Tout au long de l'année, les élèves participent à des concerts qui rythment la vie de l'association et offrent de beaux moments de partage avec le public. Les préinscriptions sont ouvertes. Il reste quelques places ! Envie de vous lancer ? L'AMZOV vous attend dès la rentrée pour partager cette belle aventure musicale !

Contact : 04 76 52 34 14 - amzov@orange.fr - www.amzov.fr

CHANSONS MÊLÉES



Cette nouvelle association sur Bernin vous propose de partir à la rencontre des chansons de Serge Reggiani, à travers un voyage musical et poétique au cœur de l'émotion "Et s'il ne fallait presque rien" les jeudis 5 et 19 novembre à 20h à la salle des fêtes. Autour de ce spectacle c'est aussi une rencontre entre une fille qui souffre de troubles bipolaires et son père. Les réservations seront ouvertes courant septembre sur le site Helloasso. Coût 5€. La recette sera reversée à l'association UNAFAM 38 (Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques). Un point boisson sera proposé.

Renseignements : bducros2015@gmail.com - 06 73 42 23 88

PETITS POINTS & COMPAGNIE



L'association Petits Points & Compagnie prépare sa rentrée ! Les rencontres reprendront dès le 10 septembre 2026, de 20h à 22h, salle Frère au CUBE. Deux rendez-vous mensuels permettent aux passionnées de couture, tricot et crochet de partager leurs projets, leurs savoir-faire et de passer un moment convivial. Parmi les temps forts de cette saison : une journée couture solidaire au profit d'Octobre Rose le 10 octobre et notre première Bourse des couturières et tricoteuses le 15 novembre.

Renseignements : petitspointsetcompagnie38@gmail.com

UIAD



Les journées portes ouvertes de l'UIAD (exposition annuelle) en mai ont rencontré un très beau succès. L'exposition des travaux réalisés tout au long de l'année a mis en valeur la diversité et la qualité des activités et des cours proposés. Un grand bravo aux enseignants pour leur engagement, aux adhérents pour leur créativité et leur participation, ainsi qu'aux nombreux bénévoles dont l'implication a largement contribué à la réussite de cet événement. Félicitations à toutes et à tous pour cette belle démonstration du dynamisme de l'UIAD.

Retrouvez-nous sur : <https://www.facebook.com/Uinterages> et sur www.uiad.fr

AUTRES ACTIVITÉS

CADRES SÉNIORS BÉNÉVOLES



Pour notre rentrée de septembre, notre association a organisé une journée de travail au restaurant La Veyrie de Bernin le 1^{er} septembre 2026. Ce fut un succès tant pour l'accueil de nouveaux conseillers que pour la découverte de nouvelles missions.

Contact : [Yves ROULET Président](mailto:yves.roulet@wanadoo.fr) - 06 86 40 01 24 - yves.roulet@wanadoo.fr

PARENTS DÉLÉGUÉS DES DAUPHINS

Comme chaque année l'association des parents d'élèves "Les Parents délégués des Dauphins", vous invite à la rejoindre. Être parent délégué permet d'être un relais entre les familles, les équipes enseignantes et la mairie, de participer aux conseils d'école, de participer aux échanges avec les représentants de la mairie, sur le périscolaire, la cantine ou de faire remonter des demandes des familles auprès des personnes compétentes. Chacun s'implique à hauteur de son temps et aucune compétence spécifique n'est nécessaire.

Contact : parentsdeleguesdesdauphins@gmail.com



Commémoration de l'abolition de l'esclavage

La cérémonie dirigée par Mme le maire, Anne-Françoise Besson, et René Régis, conseiller délégué au devoir de mémoire, s'est déroulée jeudi 4 juin à la salle des fêtes, en présence des Berninois(es) venus également assister à la représentation des chorales "Les Voix du Cœur" et "Les Choristes font du Zèle".



Alpes Grésivaudan Classic

Le dimanche 7 juin, Bernin accueillait pour la toute première fois le départ de la 5^e édition de la course cycliste féminine "Alpes Grésivaudan Classic". Mme le Maire a eu le plaisir de donner le départ en présence de nombreux élus du territoire, venus encourager les participantes avant le départ.



JUILLET



Fête de la musique

Dimanche 21 juin, on fêtait la musique à Bernin ! Des groupes locaux étaient invités à se produire sur la scène du Clos Michel. Le public, installé sur les travées, a applaudi ces artistes amateurs. Le Tennis club de Bernin assurait la buvette.



26^e édition du Grésiblues

Malgré la délocalisation au CUBE, l'ambiance du festival était au rendez-vous le 1^{er} juillet, avec de belles prestations de Miss Soury suivie de Frank L. Goldwasser qui ont enchanté le public venu nombreux.



Table ronde des associations

Le mardi 16 juin avait lieu dans la salle du conseil, la table ronde des associations, à l'initiative de la mairie, qui chaque année, avant l'été, invite les associations à se retrouver pour faire un bilan de l'année associative écoulée et à partager un moment convivial.



Cérémonie de passage en 6^{ème}

Judi 2 juillet, Mme le maire accompagnée de Noémie Brunier, adjointe à l'Enfance-Jeunesse, et de 3 enseignants de l'école élémentaire, a accueilli les enfants de la promo 2025/26 des classes de CM2 pour leur passage en 6^{ème}.



AOÛT



Fête Nationale du 14 juillet

Malgré l'annulation du feu d'artifice (par arrêté préfectoral), la Fête nationale a bien eu lieu au Clos Michel. Entre le traditionnel bal dansant, les retrouvailles entre habitants et la retransmission de la demi-finale de la Coupe du monde de football France-Espagne, chacun a pu profiter d'un beau moment de partage. Si l'aventure des Bleus s'est malheureusement arrêtée aux portes de la finale, les encouragements et la ferveur des supporters berninois étaient bien au rendez-vous !



Cinétoiles

La projection en plein air proposée cette année avec la CC Le Grésivaudan était le film « Monsieur Aznavour » et a réuni plus de 250 personnes au Clos Michel, le mardi 18 août. Face aux montagnes et sous un ciel aux couleurs de fin d'été, petits et grands ont profité de ce dernier rendez-vous estival.

LE SPORT AU CUBE (extrait de la bande dessinée "Bernin Dessiné" réalisée par Guillemette Dufour)

L'atmosphère y est plaisante, tous les âges et tous les goûts s'y retrouvent.

En prime, les couleurs du mur d'escalade et les brise-soleils de la baie se prêtent au dessin.

Les handballeurs cohabitent avec les grimpeurs.

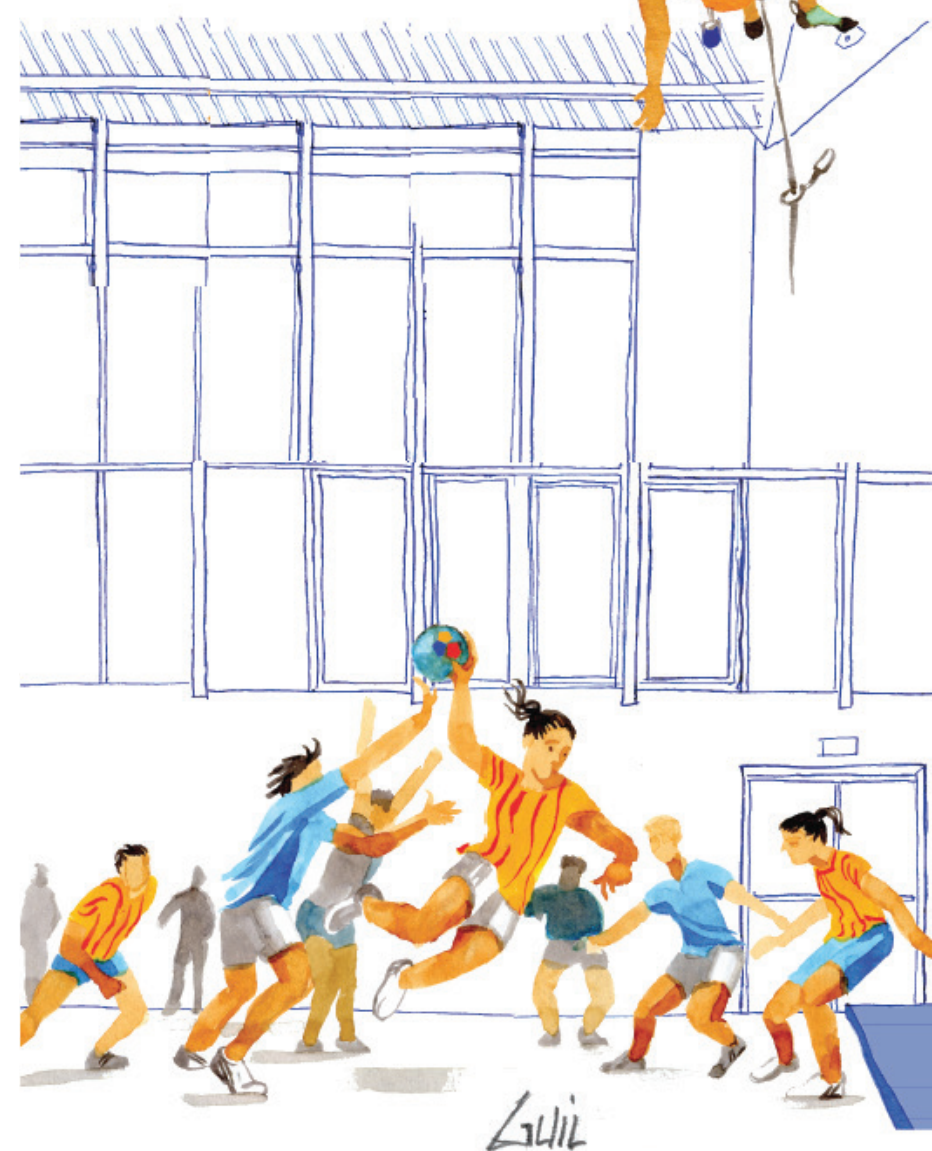
Les pas des danseurs scandent les répétitions de chant en salle de musique.

On joue à la belote à côté du cours d'Allemand.

L'AMAP* distribue ses paniers en salle de traiteur pendant que les judokas roulent sur les tatamis dans leur local attitré.

Selon les horaires, il y a des accents d'accordéon, ou des rythmes de Jazz.

*AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne



CE MOIS-ÇI AU CUBE: LE MOIS DE LA VERTICALE



N'hésitez pas à transmettre vos idées à : communication@bernin.fr

MAIRIE

496 RD 1090 - 38190 Bernin
04 76 92 07 40
www.bernin.fr
mairie@bernin.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 13h30 à 17h30
- Mardi de 13h30 à 17h30
- Mercredi de 8h30 à 17h30
- Jeudi de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h à 12h

Permanences pour l'état civil ou le cimetière en dehors de ces horaires sur rdv.

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Jeudi matin sur rdv

ÉCOLE MATERNELLE

04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

04 76 08 12 40

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE & VIE SCOLAIRE

Tél. 04 76 08 86 82

Réservation Cantine/périscolaire :

04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09

enfance-jeunesse@bernin.fr

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

04 76 08 88 41

RPE Les Grési'mômes

06 73 09 35 85

rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9h à 12h).

VIE ASSOCIATIVE

04 76 92 35 56 - association@bernin.fr

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

04 76 08 89 34 - bibliotheque@bernin.fr

CCAS

04 76 92 35 57 - ccas@bernin.fr

SERVICE TECHNIQUE

04 76 92 07 48

service-technique@bernin.fr

URBANISME

04 76 92 35 59

urbanisme@bernin.fr

Accueil sur rendez-vous

POLICE MUNICIPALE

04 76 13 24 56

police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements). Contact : 04 76 92 07 40

Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).

Permanence avocat : 04 76 92 07 40
(un samedi par mois)



Un défibrillateur est à votre disposition à l'extérieur du gymnase le CUBE au 170 chemin du Clôt



PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez consulter www.servigardes.fr ou appeler le 08 25 74 20 30 (0.15€ la minute)



> POMPIERS : 18

> SAMU : 15

> CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> Enedis (ex-ERDF) raccordement : 0 969 321 853

> Enedis dépannage : 09 726 750 38

> GrDF : 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> GrDF : 0 800 47 33 33 - Dépannage

> Service des Eaux Le Grésivaudan : 04 76 99 70 00

> Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48 (pour la récupération des essaims)

enedis

GRDF

service des eaux
Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et jours fériés de 10h à 12h. Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUx

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Carte des Points d'Apport volontaire sur www.bernin.fr

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

DÉCHETTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8h15 à 17h45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8h15 à 17h45
- Le Touvet (Chemin de l'Empereur) : ouverte du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45. Fermée les jours fériés

TRANSPORTS

M réso

04 38 70 38 70

www.reso-m.fr

SMMAG

Service Transport
Exploitation développement
smmag.fr

COLLECTE DE TEXTILES, CHAUSSURES ET LINGE DE MAISON

À déposer dans la borne de collecte installée au niveau du parking de la salle des fêtes, du parking relais et du parking Pont de Bernin.

SERVICE DES EAUX DU GRÉSIVAUDAN

480 Rue de Tire Poix
38660 Saint-Vincent-de-Mercuze
04 76 99 70 00

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

04 76 92 10 56
Lundi de 12h15 à 13h30 et de 19h30 à 21h - Mardi de 12h15 à 13h30 et de 20h30 à 22h - Mercredi de 11h30 à 15h30 - Jeudi de 12h15 à 13h30 - Vendredi de 12h15 à 13h30 et de 19h45 à 22h - Samedi de 11h15 à 18h - Dimanche de 9h à 17h
www.le-gresivaudan.fr

SIZOV

Syndicat compétent en matière de construction, investissement, gestion et entretien des équipements sportifs, soutien culturel et subventions aux associations. Syndicataires et gestion de la Gendarmerie de St-Ismier.
04 76 590 590

M réso

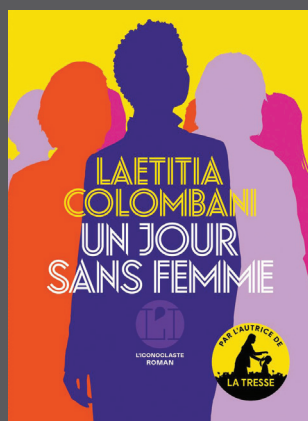
SMMAG

Syndicat Mixte des Mairies de l'Alpe Grésivaudan

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

SIZOV

COUP DE CŒUR DE LA BIB'



UN JOUR SANS FEMME

Laetitia Colombani

Editeur : L'Iconoclaste

Un jour sans femme » est un roman choral féministe, résolument engagé qui suit quatre femmes dans quatre pays : l'Islande, le Japon, le Salvador et le Sénégal. Quatre héroïnes, quatre continents, quatre combats qui s'entremêlent. Un roman percutant.

> BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE FRANÇOISE GIROUD

260 chemin de la Proula, 38190 Bernin

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi-Vendredi : 16h-18h30
- Mercredi : 10h-12h30/14h-18h30
- Samedi : 9h30-12h30

Ouverture en période de vacances scolaires :

- Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h-12h / 14h-18h30
- Samedi : 9h30 - 12h30

Exposition Veyrie 2026

"Mylène Besson à la Veyrie"

2^{ème} volet "Corps nomades"



DU 4 SEPTEMBRE AU 15 NOVEMBRE

Au Château de la Veyrie

La municipalité de Bernin est heureuse d'annoncer l'ouverture du 2^e volet de l'exposition 2026 « Mylène Besson à la Veyrie » intitulée « Corps nomades ». Le corps toujours y est exploré sous différentes facettes : le corps intime à travers l'autoportrait, le corps charnel, les corps libérés - oniriques et hybrides - et les corps agents des groupes sociaux. Cette deuxième partie de l'exposition est accompagnée de plusieurs rendez-vous et participations visibles en scannant le QR-code pour accéder à la page Veyrie 2026.

Entrée libre du vendredi au dimanche de 14h à 18h30 ou sur RDV



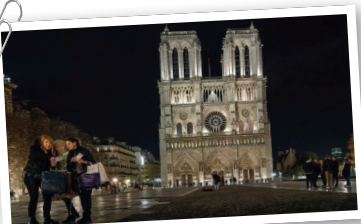
Expositions

visibles aux horaires d'ouverture

DU 8 SEPTEMBRE AU 7 NOVEMBRE 2026

« À travers la ville »

Exposition photos du Club Photo de Biviers
Bibliothèque Françoise Giroud



DU 8 SEPTEMBRE AU 7 NOVEMBRE 2026

« Rencontre avec 4 artisans créateurs en Grésivaudan »

Exposition photos de Nael Ahrens
Dans le cadre du Chemin des Arts
Salle du conseil de la mairie de Bernin



DU 10 NOVEMBRE 2026 AU 9 JANVIER 2027

« Concordance urbaine »

Exposition photos de Marc Querol
Dans le cadre du Chemin des Arts
Bibliothèque Françoise Giroud



DU 10 NOVEMBRE 2026 AU 9 JANVIER 2027

« Reflets d'ailleurs »

Exposition peintures de Jean-Pierre Menut
Dans le cadre du Chemin des Arts
Salle du conseil de la mairie de Bernin



Scannez le QR-code



Retrouvez l'actualité de Bernin sur
bernin.fr et les réseaux sociaux :



#villedebernin #villedebernin

Septembre

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Séance de découverte du DO-IN organisée par Bernin Yoga, de 10h30 à 12h au CUBE
Séance offerte sur inscription car places limitées
Contact : christian.corsin@gmail.com
ou 06 85 41 19 66

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine - thème 2026 « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer »

À cette occasion, découverte du château de la Veyrie restauré et du 2^e volet de l'expo de Mylène Besson « Corps nomades »

Château de la Veyrie / Entrée libre

Renseignements : 04 76 92 35 56
ou culture@bernin.fr

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Vendredi en musique avec sur scène :

- ToutAzymut - trio de reprises pop/rock
- SILEXS - Style reprise pop-rock et compos

À partir de 20h à la salle des fêtes

Buvette tenue par le CAF Grésivaudan

Renseignements : 04 76 92 35 56
ou culture@bernin.fr

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

Atelier réalité virtuelle « Champollion l'égyptien »

De 18h à 20h à la salle des fêtes

Gratuit, sur inscription / À partir de 12 ans

Résa obligatoire : 04 76 08 89 34
ou bibliotheque@bernin.fr



Fête de la Châtaigne et du Vin Blanc

DIMANCHE 11 OCTOBRE

De 10h à 18h au Clos Michel

*producteurs et artisans - animations gratuites
restauration, foodtrucks et buvette sur place*

PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR

Octobre

VENDREDI 9 OCTOBRE

Atelier « Une pincée de chimie »

animé par l'association Sciences et Malice
dans le cadre de la Fête de la Science
De 17h30 à 18h30 à la bibliothèque
Entrée libre - À partir de 7 ans

Réservation obligatoire : 04 76 08 89 34
ou bibliotheque@bernin.fr

DIMANCHE 11 OCTOBRE

Fête de la Châtaigne et du Vin Blanc

De 10h à 18h au Clos Michel

Animations musicales, activités ludiques pour
petits et grands, gratuites

Restauration, foodtrucks et buvette sur place

Renseignements : 04 58 17 77 36
ou festivites@bernin.fr

VENDREDI 16 OCTOBRE

Les Cachottiers

de Luc Chaumar - Interlude et cie

À 20h30 à la salle des fêtes

Tout public (gratuit pour les -12 ans)

Plein tarif = 10€ - Tarif réduit = 7€

Résa : 04 76 92 35 56

ou culture@bernin.fr

Novembre

JEUDIS 5 ET 19 NOVEMBRE

Et s'il ne fallait presque rien

Spectacle organisé par l'association

Chansons Mêlées

À 20h à la salle des fêtes

Tarifi : 5€ / Un point boisson sera proposé

Résa : sur Helloasso (voir rubrique Vie associative)

Contact : bducros2015@gmail.com - 06 73 42 23 88

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de « l'Armistice de 1918 »

À 11h au monument aux morts

en présence du comité FNACA de Bernin, et de

UNC Alpes Chartreuse qui effectuera une collecte

pour le Bleu de France, symbole de mémoire et

de solidarité, au profit de nos militaires blessés, des

familles endeuillées, des pupilles de la Nation ainsi

que des victimes d'actes de terrorisme.

Renseignements : 04 76 92 07 47

ou secretariat@bernin.fr

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Bourse des couturières et tricoteuses

organisée par l'association Petits points & compagnie

De 9h à 17h à la salle des fêtes

Entrée libre

Contact : petitspointsetcompagnie38@gmail.com

MARDI 17 NOVEMBRE

Projection du film « Dans les bois »

Documentaire de Mindaugas Survila

dans le cadre du Mois du Doc

À 18h30 à la salle des fêtes

Entrée libre - À partir de 5 ans

Réservation obligatoire : 04 76 08 89 34

ou bibliotheque@bernin.fr

VENDREDI 20 NOVEMBRE

Chansons reprises

par la cie « Frankensongs »

À 20h30 à la salle des fêtes

Tout public (gratuit pour les -12 ans)

Plein tarif = 10€ - Tarif réduit = 7€

Résa : 04 76 92 35 56

ou culture@bernin.fr

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Journée ou demi-journée de Yoga (avec Josiane Sarrazin)

de 9h à 12h (3h) ou de 9h à 17h (6h)

Au CUBE, sur inscription

Tarif : demi-journée : 33€ + 4€ adhésion

Journée : 61€ + 4€ adhésion

Contact : christian.corsin@gmail.com

ou 06 85 41 19 66)

Décembre

MERCREDI 2 DÉCEMBRE

Spectacle de fin d'année de la bib'

« Lune et lautre » de la cie Tancarville

À 15h à la salle des fêtes

Entrée libre - À partir de 3 ans

Réservation obligatoire : 04 76 08 89 34

ou bibliotheque@bernin.fr

"Lune et lautre"

MERCREDI 2 DÉCEMBRE

À 15h à la salle des fêtes



"Les Cachottiers"

VENDREDI 16 OCTOBRE

À 20h30 à la salle des fêtes



l'agenda